

À la page 37, on mentionne \$300,000 pour la Direction de la météorologie; un million et demi de dollars, à la page 78, pour la Direction des télécommunications et de l'électronique; \$700,000 à la page 46, pour la Direction des méthodes et des recherches (Transports). Ces chiffres ne sont pas très utiles à moins qu'on ne les réunisse.

M. McIntyre: Je suis d'accord. Nous n'avions pas vos directives quand nous avons rédigé ce mémoire et, malheureusement, nous ne vous avons pas donné tous les renseignements que nous pourrions vous donner.

Cependant, laissez-moi d'abord vous dire quelques mots sur quelques-uns de ces chiffres. Le montant de 5 millions de dollars ne constitue pas le budget de la Direction de la météorologie; il est censé réunir toutes les dépenses affectées à la météorologie au Canada.

Le sénateur Grosart: C'est dans leur partie du mémoire.

M. McIntyre: Oui. Les chiffres donnés dans cet appendice 2, que vous avez cité à la page 37, sont des chiffres qui se rapportent à l'activité scientifique que nous subventionnons à l'extérieur de la Direction.

Le sénateur Grosart: Ce n'est là qu'une Direction.

M. Hewson: Monsieur le président, permettez moi de dire simplement qu'il est plutôt difficile de tracer une ligne entre l'activité d'exploitation réelle et l'activité de recherche. Elles tendent à se confondre au ministère des Transports. Nous n'avons pas tenté, et ce serait un travail passablement long, d'établir un chiffre. Les mémoires qui vous avez en main ne donnent pas une image complète de la recherche qui est faite par le ministère. Ce sont des mémoires qui visent des services qui effectuent une somme de recherche importante. À cet égard, il serait relativement simple d'additionner leurs budgets et de vous donner un chiffre. Nous pourrions peut-être vous le donner aujourd'hui, mais pour vous donner un chiffre total et significatif pour le ministère, il nous faudrait faire certaines études et certaines recherches, je parle toujours de l'activité de recherche.

Le sénateur Grosart: Je me rends compte de vos difficultés, mais nous faisons partie du Comité de la politique scientifique et nous nous intéressons, entre autres, aux dépenses totales qui sont affectées, au Canada, à la recherche et au développement, particulièrement par le gouvernement, et une de nos tâches consiste à dire au gouvernement si ces dépenses sont adéquates ou non. Nous ne pouvons faire ce travail à moins que les ministères soient prêts à nous donner au moins une évaluation éclairée. Je suis conscient du fait qu'il est difficile d'isoler la recherche du développement, la recherche fondamentale de la recherche appliquée, la recherche appliquée de la

technologie et de l'innovation. Tout le monde est aux prises avec ce problème, mais la plupart des autres ministères l'ont attaqué et sont arrivés à donner des chiffres.

Je crois que ce travail vaudrait la peine d'être entrepris, pas nécessairement maintenant, mais dans un avenir rapproché. Cela pourrait être long, mais je vous dis que si vous devez avoir une politique scientifique pour le ministère, ce travail devrait être accompli. Vous devriez le savoir. Le sous-ministre devrait pouvoir venir ici et dire, "Voici ce que nous dépensons pour la recherche et le développement, et voici pourquoi."

Pour poursuivre dans la même veine, nous avons la déclaration, encore une fois, je pense que c'est à la Direction de la météorologie, à la page 21, à l'effet que les dépenses affectées à la recherche et au développement montrent une tendance à la baisse. Ceci semble être appuyé par quelques-uns des chiffres qui paraissent dans les tables d'extrapolations. À la page 78, les chiffres sont extrapolés jusqu'en 1974 pour les frais d'exploitation et les immobilisations qui seront consentis à la Division de la recherche, du développement et de la programmation, et ces chiffres n'indiquent aucune augmentation. De fait, ils montrent une diminution des dépenses pour 1973-74 par rapport à 1968-69.

M. MacIntyre: Ces chiffres sont pour une autre direction, je crois.

Le sénateur Grosart: Oui, et j'ai mentionné la direction. Pouvez-vous expliquer qu'au moins une de vos directions doit diminuer ses dépenses de recherche et de développement dans l'avenir? Prévoit-on la même chose pour l'ensemble du ministère? Est-ce que l'état indiqué à la page 21, non, ce n'est pas à la page 21. Je voudrais signaler ici qu'un des problèmes que j'ai dû affronter en étudiant votre mémoire, et je ne le critique pas, provient du fait qu'il traite des directions une par une, et qu'on doit constamment revenir en arrière pour voir à quelle direction certains relevés s'appliquent.

Le président: Je crois, monsieur le sénateur, qu'il est utile d'avoir cet état détaillé. Je suis complètement d'accord que nous devrions avoir une vue d'ensemble, mais il me semble qu'il est très utile d'avoir les renseignements présentés de cette façon.

Le sénateur Grosart: Ce que je demande, c'est une indication de ce qui se produira probablement dans le domaine de la recherche dans tout le ministère. Verrons-nous une diminution ou une stagnation des dépenses de recherche dans le ministère en 1973-74 comparativement à la présente année? Dans l'affirmative, pourquoi? Il peut y avoir des raisons pour cela.

Le président: Il y a diverses raisons.

M. Hewson: Permettez-moi de dire, tout d'abord, que nous vous fournirons aussitôt que possible un